

Écrit par [Hélène Pedech](#)
Publié le 17/10/2024 à 16h54

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/morbihan/eoliennes-flottantes-au-large-de-groix-et-de-belle-ile-en-mer-le-projet-est-lance-mais-doit-encore-convaincre-3046846.html>

Éoliennes flottantes au large de Groix et de Belle-Ile-en-Mer : le projet est lancé, mais doit encore convaincre



Le premier parc éolien flottant du monde doit entrer en service en 2031 au sud de la Bretagne, au large de l'île de Groix et de Belle-Ile-en-Mer. Développé par le consortium Pennavel, le projet entre dans une phase concrète. Étude d'impact environnemental, opérations de communication auprès du public. Il s'agit de convaincre alors que le projet soulève des réticences.

Situé au large de Lorient, à 19 kilomètres de Belle-Ile et à 29 kilomètres de Groix, le premier parc éolien flottant au monde doit entrer en service en 2031. [Le consortium Pennavel, né d'un partenariat entre deux sociétés l'une belge et l'autre allemande, a été choisi en mai 2024 par l'État pour conduire ce projet.](#)

Cinq mois après, Pennavel vient de lancer une première phase de travaux et pas des moindres puisqu'il s'agit de lever les objections au projet et de remporter l'adhésion du public. Pendant un an, l'impact environnemental va être étudié. Cette mission a été confiée à Setec énergie environnement, un bureau d'études breton implanté à la Forêt-Fouesnant, dans le Sud Finistère.

Quatre domaines vont être ainsi scrutés : les conséquences du parc sur les courants, la houle, les vents ; les répercussions sur le milieu vivant (faune marine, oiseaux et chauves-souris) ; les impacts visuels sur les paysages et les retentissements sur les activités physiques, notamment la pêche.

Quel paysage ?

Pour Angélique Logodin, directrice adjointe de Pennavel, « *ce qui est intéressant dans le flottant, c'est que cela nous permet de s'éloigner un peu plus des côtes, puisque les ancres qui retiennent les*

flotteurs peuvent aller un peu plus profondément dans le sol. L'autre avantage, c'est qu'en étant éloignées des côtes, ces éoliennes flottantes sont aussi moins visibles. »

Dans un premier projet, porté par Shell puis abandonné fin 2022, sa version initiale, la ferme éolienne flottante devait être implantée plus près du littoral, à 13 km de l'île de Groix, à 20 km de Belle-Ile-en-Mer et à 25-30 km du continent.

Le secteur retenu reste en particulier à l'écart de la Zone Natura 2000, classée Zone Spéciale de Conservation de l'île de Groix.



Dans sa deuxième version, le projet de parc éolien s'éloigne davantage de Groix et Belle-Ile-en-Mer qu'initialement prévu. • © © Setec énergie environnement

L'étude d'impact va pouvoir s'appuyer sur des données collectées par l'État depuis deux ans.

Angélique Logodin explique : « *Nous allons analyser ces données et pouvoir mettre en place des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation pour limiter l'impact.* »

À peine démarré, déjà contesté

Tout juste lancé, le projet crisper déjà. Certaines associations s'inquiètent notamment des conséquences sur le paysage. « *On n'a jamais expérimenté et on veut faire en pleine échelle comme ça. À Saint-Brieuc, on s'est bien rendu compte que le site du Cap Fréhel et d'Erquy a été complètement massacré* », s'offusque Nicolas Bour, porte-parole du réseau Énergies Terre et Mer.

Un recours auprès du Conseil d'État a été déposé par six associations, dont l'Union des pêcheurs artisans qui redoutent de voir leur zone de travail réduite.

« *Pour moi, cette zone-là est très importante, remarque David le Quintrec, le vice-président de l'Union française des Pêcheurs-artisans, elle représente à peu près six mois du chiffre d'affaires, sachant que je ne suis pas le seul à travailler à l'intérieur de ce futur parc. Y viennent d'autres bateaux de Lorient, d'Espagne, de partout à vrai dire. Économiquement parlant, on sera très pénalisé, conclut-il.* »

À terre, le raccordement électrique soulève aussi quelques oppositions. Ainsi, Maxence Landais, qui se présente comme étant le fils d'un agriculteur en cours d'expropriation, dans le cadre du projet éolien Groix-Belle-Ile-en-Mer, est scandalisé : « *Le raccordement de plus de 40 km pour rejoindre la côte équivaut à construire une autoroute dans notre jardin marin (...) Pour rejoindre le réseau à très*

haute tension à Pluvigner, l'État compte traverser des élevages pour faire passer leurs câbles chargés d'ondes électromagnétiques, qui vont déstabiliser les cheptels, dans leurs tranchées."

A peine lancé, le projet de parc éolien flottant du sud-Morbihan est déjà contesté

Des réunions publiques pour convaincre

Plusieurs réunions publiques vont être organisées par la préfecture du Morbihan et Pennavel d'ici à la fin de l'année 2024. Le but : rassurer et convaincre les riverains concernant l'installation de ce parc éolien. À terme, il est prévu qu'il produise de l'électricité pour 450 000 personnes par an.

La programmation pluriannuelle de l'énergie prévoit qu'en 2030, 40% de l'électricité provienne de sources renouvelables, notamment marines.